

PROGRAMME DE SUBVENTION AFP- FOND D'ACCÉLÉRATION
- DISSÉMINATION - PUBLICATION - 2024-2025
- LIGNES DIRECTRICES -

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Les objectifs du fonds d'accélération « Dissémination – Publication » sont de :

- Permettre aux cliniciens-chercheurs membre de l'AMUM de disséminer les résultats d'un projet de recherche dans une revue scientifique avec un comité de révision par les pairs exigeant des frais de publication.
- Contribuer au rayonnement de l'AMUM, ISM et Montfort.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats qui déposent une demande de fonds « Dissémination – Publication » doivent :

- Être clinicien-chercheur de l'AMUM
- Ne pas détenir plus d'une subvention « Dissémination – Publication » par année.
- Détenir une preuve d'acceptation de la publication.

DATES IMPORTANTES	2025
Date d'ouverture	Concours ouvert à partir du 31 janvier 2025*
FONDS DISPONIBLES	10 000 \$
Subvention « Dissémination – Publication »	Le fond va payer les frais exacts de la publication.

**Le concours restera ouvert pour les prochains 12 mois, jusqu'à l'épuisement des fonds. Les candidats seront traités sous le principe « premier arrivé, premier servi ».*

PRÉPARATION D'UNE DEMANDE

Une demande de fonds « Dissémination – Publication » doit inclure :

1. Un formulaire de demande* dûment rempli et signé.
2. Une preuve d'acceptation de la publication.

** Le format et la mise en page (police Times New Roman 12 points, marges 2 cm) des formulaires ne doivent pas être modifiés.*

Les demandes incomplètes et/ou qui ne respectent pas les lignes directrices seront rejetées.

SOUMISSION D'UNE DEMANDE

Les demandes complètes doivent être assemblées en format PDF – en un seul document – et doivent être identifiées comme suit :

Nom du candidat_publication_AAAA-MM-JJ
(Par exemple Nom Candidat_publication 2024-03-01)

Les demandes complètes doivent être assemblées dans l'ordre suivant :

1. Formulaire de demande.
2. Une preuve d'acceptation de la publication.

Toute demande doit être acheminée par courriel à l'adresse suivante : ism-recherche@montfort.on.ca

Les demandes incomplètes ou qui ne respectent pas les lignes directrices pourront être rejetées.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Seuls les frais de publication exigés par une revue scientifique avec comité de révision par les pairs sont admissibles.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les demandes de fonds « Dissémination – Publication » sont évaluées par le Vice-président associé à la recherche et directeur scientifique de l'ISM.

CONDITIONS D'OCTROI

La condition suivante gouverne l'octroi de la subvention « Dissémination – Publication ».

- Indiquer l'affiliation à l'ISM dans la publication exactement comme suit :
Institut du Savoir Montfort (ISM)

Le candidat devra rembourser à l'ISM le montant octroyé si l'affiliation à l'ISM n'est pas conformément mentionnée dans la publication.

RÉ-ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS DE SUBVENTION :

- Avoir rempli l'exigence de la subvention dans les délais demandés.

Aucun fond ne sera libéré tant que la condition d'octroi n'est pas satisfaite.

POUR TOUTE QUESTION, COMMUNIQUEZ AVEC :

Véronique Fillion

Assistante de recherche

Institut du Savoir Montfort (ISM)

Téléphone : via TEAMS ou courriel

Courriel : ism-recherche@montfort.on.ca